

LES SDEJS EN LIEN AVEC LE CRIJ ET LES BIJ ACCOMPAGNENT LES DEMANDES DE LABELISATION ET LES POLITIQUES DEPARTEMENTALES IJ

Transmission par les SDEJS de leurs avis et des avis du CRIJ à la DRAJES

Date butoir : 16/10/2021

Transmission par les SDEJS de leurs avis et des avis du CRIJ à la DRAJES

Date butoir : 01/12/2021

Transmission par les SDEJS de leurs avis et des avis du CRIJ à la DRAJES

Date butoir : 15/02/2022

08/10/2021

Clôture de la réception des dossiers complets de candidature par le SDEJS, copie à la DRAJES
(! Les SDEJS accusent réception par mail)

25/11/2021

Clôture de la réception des dossiers complets de candidature par les SDEJS, copie à la DRAJES
(! Les DRAJES accusent réception par mail)

05/02/2022

Clôture de la réception des dossiers complets de candidature par les SDEJS, copie à la DRAJES
(! Les DRAJES accusent réception)

12 NOVEMBRE 2021

8^{ème} COMMISSION LABELISATION

16 DECEMBRE 2021

9^{ème} COMMISSION LABELISATION

16 MARS 2022

10^{ème} COMMISSION LABELISATION

La DRAJES transmet les dossiers de candidatures + avis SDEJS et CRIJ aux membres de la Commission
Avant le 07/12/2021

La DRAJES transmet les dossiers de candidatures + avis SDEJS et CRIJ aux membres de la Commission
Avant le 06/11/2021

La DRAJES établit **PV des décisions**, notifie aux structures publie les arrêtés
Avant le 26/11/2021

La DRAJES établit **PV des décisions**, notifie aux structures publie les arrêtés
Avant le 07/01/2022

La DRAJES transmet les dossiers de candidatures + avis SDEJS et CRIJ aux membres de la Commission
Avant le 01/03/2022

La DRAJES établit **PV des décisions**, notifie aux structures publie les arrêtés
Avant le 31/03/2022

LA DRAJES EN LIEN AVEC LE CRIJ EST GARANTE DU RESPECT DES VALEURS DU LABEL ET D'UN MAILLAGE REGIONAL EQUILIBRE